



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 83 • novembre-décembre 2015

Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières et pour l'**A**ction **C**itoyenne

Belgique -Belgie
P.P.
40-49 LIÈGE X
P 204082



Les terroristes amateurs font exploser des voitures. Les professionnels font grimper les chiffres du chômage, Charb, Maurice et Patapon, Ni dieu ni maître! p. 24



Dessin de Stiki ledessindulundi.net

STIKI

Nos rendez-vous

Mercredi 16 décembre, soirée théâtre Dette système + apéro de fin d'année

Jeudi 21 janvier, nouveau cycle 'Géopolitique du chaos'





Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,
Rue du Beau Mur, 48
4030 Liège
Tél : 04 349 19 02
info@liege.attac.be
www.local.attac.org/liege

Cotisations

→ 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois*)

→ 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois*)

→ 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois*)

* si vous optez pour l'ordre permanent

Compte bancaire

N° BE70 0013 3246 2425

SOMMAIRE

Édito	p.2
Rêves et dérives	p. 3
Affaire Dexia	p. 4
Dumping social	p. 6
Créer l'ambiance	p. 6
Paul Dirck	p. 8
ACiDe Verviers	p. 9
Dieselgate	p. 10
Schtroumf à lunettes	p. 11
Agenda	p.12

ÉDITO

Militer - cultiver

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle. Les réfugiés sur les plages grecques aussi. Non, ils ne partent pas chercher «la belle vie», les généreuses allocations d'états impuissants, contraints d'ériger des murs de défense ; ils partent pour vivre, et souvent, ils trouvent la mort. Face à la détresse extrême, nos frontières sont à peine entr'ouvertes (voir le graphique dans ces pages). Non, leur afflux ne va pas nous coûter des milles et des cents. Une étude de l'UCL démontre qu'au contraire, ils apportent aux pays qui les accueillent¹. Et pourquoi tant de gens fuient-ils leur pays ? Les bombes sont un élément assez persuasif. Il est généralement pris en compte. (Quoi que...) Mais la famine l'est tout autant. Et il serait bon d'aller voir de plus près quelles sont les responsabilités en jeu. Ce sera l'objet d'un cycle prochain «Géopolitique du chaos».

Les «rulings», ces accords fiscaux anticipés passés par les grandes entreprises, sont un outil précieux dans l'ingénierie de l'optimisation fiscale. Ils allaient être bannis, ou à tout le moins très strictement contrôlés. Enfin, oui, de même que les métiers des banques allaient être séparés après 2008, que leur réglementation allaient être renforcée, ou que les cochons volent. Nos dirigeants sont passés maîtres dans l'art du double discours et si la corruption est patente dans bien des pays du Sud, les collusions entre finance, économie et politique sont bien présentes chez nous aussi. C'est autant d'argent qui ne rentre pas, donc un argu-

ment budgétaire pour ces mesures antisociales dénoncées par quelques cas précis (Rêves et dérives).

Ne confondons pas l'Europe, qui peut encore être un rêve et l'Union européenne, cette construction répressive bâtie sur un modèle ethno-libéral (voir CR de la conférence de Paul Dirks). Après le traitement infligé à la Grèce ces derniers mois, nous ne pouvons que renforcer notre rejet des institutions de l'Union européenne. Pour terminer notre cycle «Ombre et lumière sur l'Europe», nous accueillerons Bruno Odent, auteur du livre *Modèle allemande, une imposture*, qui devrait aussi esquisser des pistes pour une autre «construction européenne».

Ce danger quasi imperceptible contre lequel Bruno Poncelet nous met en garde depuis plus d'un an, l'agenda numérique, les connexions électroniques tous azimuts, bref, les puces omniprésentes qui savent tout, disent tout, ne laissent aucun recoin à la vie privée, il est en train de se déployer à grand renfort de publicité. Dans le même temps néanmoins, certaines transactions financières sont bien trop délicates, voyons, pour faire l'objet d'une quelconque investigation. La directive «Secret des affaires» n'est pas encore d'application, mais elle a été votée en juin dernier par une commission du Parlement européen. Elle peut facilement rendre illégal le genre d'enquêtes menées par Elise Lucet (Cash Investigation sur France2) ou par les journalistes qui ont mis à jour LuxLeaks, SwissLeaks et autres scandales. .../...

1. http://www.regards-economiques.be/index.php?option=com_reco&view=article&cid=154

.../... Le droit à l'information serait-il à géométrie variable ? Un mot enfin du droit de grève. La journée du 19 octobre a été chaude en région liégeoise. Les travailleurs en grève ne se sont pas contentés de rester chez eux ni même d'aller rejoindre des piquets devant l'une ou l'autre entreprise. Ils ont placés des barrages filtrants sur les auto-

routes. Un décès survenu au CHC ne va-t-il pas servir de prétexte à limiter le droit des travailleurs ?

Il y en a des chantiers, des raisons de militer. Mais n'y a-t-il pas dans ce verbe quelque chose d'un peu... militaire ? (La racine est la même, le latin miles, soldat). Ne faudrait-il pas plutôt cultiver non pas seulement

notre jardin à l'instar de Candidate (mais pourquoi pas, de préférence un de ces potagers collectifs qui se multiplient à Liège...) mais notre prise de conscience, notre réflexion, et notre capacité d'action ?

TANGUY, RÊVES ET DÉRIVES

Émilie Koch

Élodie, 26 ans, titulaire d'un master en arts du spectacle, originaire d'une région rurale, dépendante de ses parents pour se déplacer ; en effet, les transports en commun sont limités : deux bus par jour les jours scolaires, pas de train. Elodie a réalisé un stage professionnalisant à l'étranger parce que sa formation n'en dispensait pas. Depuis son retour annoncé, elle postule, elle croit encore en ses rêves de cinéma. Elle fait du bénévolat dans différents projets afin d'acquérir enfin cette « expérience » qu'on demande dans toutes les offres auxquelles elle postule. Avant d'espérer toucher un revenu d'insertion, elle doit travailler l'équivalent de 12 mois de temps plein sur 18. Elodie vient de décrocher un contrat de quinze jours sur un film. Après ça, on verra.

Thomas, 27 ans, titulaire d'un master en sociologie, en stage d'attente depuis le mois de septembre 2014, sans emploi, sans allocations familiales parce « trop vieux ». Thomas a envoyé son dossier de candidature partout où il pouvait, il a aussi tenté de passer les examens du SELOR et même pos-

tulé comme téléphoniste (ceux qui tentent de vous vendre du vin, des lasagnes, des produits venus d'ailleurs, qui vous proposent des promotions incroyables,... ceux que vous reballez gentiment ou en hurlant parce que c'est la troisième fois de la journée). Thomas aurait pu retourner chez ses parents, après avoir passé quelques années en kot. Heureusement, il a dégoté un job dans une sandwicherie. Ça lui permet de survivre, de vivre avec sa compagne sans devenir une charge financière pour elle.

Aurélié, 29 ans, titulaire d'un master en médiation culturelle depuis 2011, mère d'un enfant de 7 ans et d'un bébé de quelques mois atteint de mucoviscidose. Fin 2015, Aurélié sera éjectée du chômage, elle ne recevra plus ses allocations d'insertion car ça fait presque 3 ans qu'elle les reçoit (en dehors de ses congés de maternité). Comme Aurélié vit avec son compagnon, qui travaille, ses allocations d'insertion s'élèvent à un peu plus de 400 euros par mois. Elle a postulé et passé des entretiens d'embauche, tout en élevant son premier enfant. Elle a aussi rêvé de créer son activité, afin de travailler dans un

secteur qui lui plaisait. Mais par manque de fonds personnels elle a dû renoncer. Aurélié cherche toujours un emploi.

Laura et Marine, 26 et 23 ans, employées en CDI dans une entreprise de nettoyage, toutes deux titulaires d'un diplôme d'éducatrice (A2 et A1). Toutes deux voudraient maintenant travailler comme éducatrice, mais elles devront démissionner de leur emploi actuel. Si elles démissionnent volontairement de leurs fonctions, en cas d'inactivité professionnelle, l'ONEm peut les sanctionner et leur refuser les allocations de chômage. Or, pour espérer une carrière d'éducatrice, elles doivent être disponibles sur le marché de l'emploi car elles commenceront par des remplacements de courte durée, aux horaires variables. Leur employeur actuel ne leur fera pas de « cadeau », il n'acceptera pas de trouver une solution : actuellement, lorsqu'elles sont malades et que ça dure plus d'une semaine, il les met en congé sans solde sans leur demander leur avis.

Ces cinq situations illustrent les différentes formes du parcours du combattant que les jeunes doivent réaliser...

.../...

TANGUY, RÊVES ET DÉRIVES

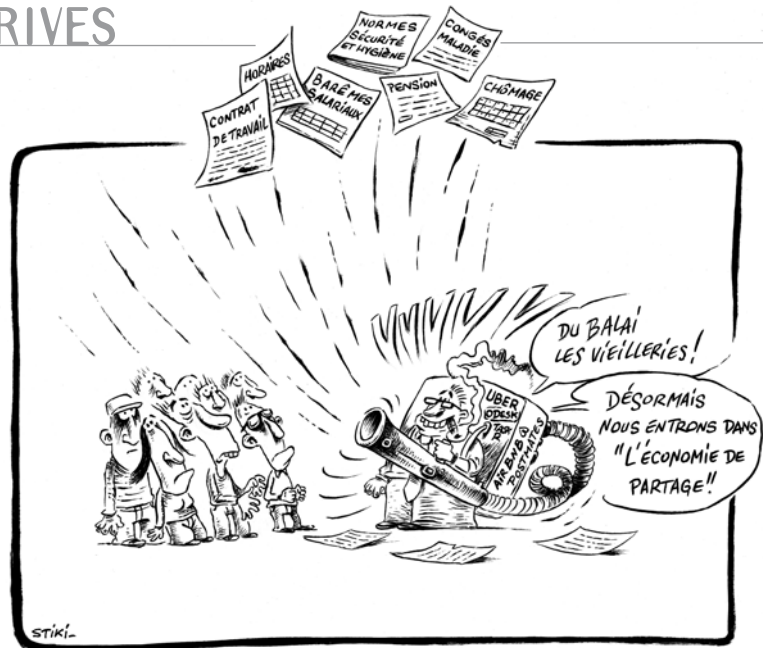
.../...

Par exemple, vous êtes jeunes et vous venez de commencer des études supérieures de type long, au moins cinq ans. Si vous êtes bon élève, si vous ne traînez pas en route, si vous n'êtes pas indécis dans vos choix, bref, si tout se passe bien, l'ONem « récompense » : au cas où vous ne trouvez pas de travail, on ne vous laisse pas de côté, vous recevrez des allocations d'insertions après votre stage d'attente, appelé aussi stage d'insertion professionnelle (sachant qu'il dure un an, sans allocations d'insertions).

Par contre, si la vie ne vous épargne pas, que l'une ou l'autre raison vous fait traîner en route, si vous êtes du genre lent, que vous avez besoin de temps pour vous réaliser, vous trouver et connaître vos envies, ou que vous avez entrepris des études de type très long, que vous vous êtes spécialisé dans un domaine, si vous avez 24 ans révolus à la fin de vos études,... pas de pitié. Il faudra vous adresser à vos parents et peut-être faire votre Tanguy. Votre stage d'attente d'un an, sans allocations d'insertion, sera suivi de... rien. Débrouillez-vous. Il vaut mieux être bien né !

Si vous ne voulez pas rester sans emploi, mais que vous ne trouvez pas dans votre domaine, vous avez peut-être cherché ailleurs, dans un autre secteur. Et là, vous vous retrouvez comme d'autres, coincé dans un emploi qui ne vous plaît pas, titulaire d'un CDI que

Dessin de Stiki. le dessin d'un lundi.net



vous ne pouvez quitter sous peine de sanctions. Tout en travaillant, vous postulez dans votre domaine de prédilection, seulement, sans expérience dans ce secteur, difficile de se faire une place. Quitter un CDI temps plein pour tout autre emploi avec une charge de travail moins grande peut être sanctionné par l'ONem, si vous vous retrouviez par malchance au chômage. Une solution serait d'être à nouveau disponible sur le marché de l'emploi, pour enchaîner des petits contrats, des remplacements, dans le but de vous faire une expérience, afin d'accéder au sacro-saint Graal qu'est le CDI !

La jeunesse, c'est le moment de tous les possibles. Le monde s'ouvre à vous, vous caressez vos rêves du bout des doigts, vous espérez bien en réaliser quelques-uns et n'y voyez aucune limite, vous imaginez réussir là où d'autres ont

échoué. Vous avez la fougue, l'enthousiasme de vos 20 ans... Mais en Belgique, on brise vos ailes, on ne vous permet plus de rêver. Conformez-vous à des études utiles, « bancables ». La sociologie, l'histoire, l'anthropologie, les secteurs sociaux, socio-culturels et médico-sociaux, la culture, l'art, le cinéma, la musique,... c'est inutile. Ça n'a pas d'intérêt économique. Il faut être rentable sur le marché de l'emploi. Vous ne pouvez pas être un poids pour la société, vous ne pouvez pas être indécis, flâneur, vous devez être sûr de vous, savoir où vous allez dès vos 18 ans. Il n'y a pas de place pour des parcours « différents ».

Vraiment ? Il va bien, notre système ? N'avons-nous pas plus que jamais besoin de gens qui s'interrogent ? N'avons-nous pas besoin de rêves ?

RÉFLEXIONS AUTOUR DE L'AFFAIRE DEXIA

Josiane Marquet

Bruno Delabie, économiste, passionné d'anthropologie, nous a d'abord, à notre demande,

rappelé les missions premières du Crédit Communal de Belgique, qui depuis 1861 avait comme objectif de prêter aux

petits épargnants et aux communes pour financer l'économie réelle. En 1996, il s'associe avec le Crédit local de France et

.../...

RÉFLEXIONS AUTOUR DE L'AFFAIRE DEXIA

.../...

du Luxembourg. La nouvelle entité financière est baptisée Dexia.

En une petite leçon d'économie, il nous a expliqué le mécanisme de prêt des banques entre elles, ce qui jouera un rôle dans les problèmes de Dexia, et ce que sont certains produits « toxiques » et la titrisation. Il nous explique ainsi les termes CDO ('collateralized debt obligation', c'est-à-dire la titrisation de la dette : on répartit et on vend du risque), CDS ('credit default swap', des titres qui permettent d'assurer ces produits toxiques,...). Les assurances sur des catastrophes nullement naturelles comme le naufrage de l'Exxon Valdez près des côtes de l'Alaska et la pollution qui s'en est suivie peuvent rapporter gros à certains. Donc il faut créer du risque, ça rapporte à certains spéculateurs !

Quant à Dexia, dès 1996 déjà, telle la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf, Dexia s'est lancée dans diverses opérations de fusions et acquisitions, notamment aux USA. C'est ainsi que Dexia prêtait à certaines municipalités étatsuniennes, dont la ville de Détroit, qui a finalement fait banqueroute, ce qui a eu des répercussions sur Dexia.

Aux municipalités françaises, Dexia accordait des prêts « toxiques », des prêts extrêmement toxiques car trompeurs – après trois ans où les municipalités ne paient pas d'intérêt, ces taux augmentent d'autant plus rapidement qu'ils sont calculés à parité franc suisse.

En 2008, au vu des faibles marges de l'activité de financement des collectivités locales et afin d'atteindre les objectifs de croissance et de rentabilité fixés par les actionnaires, Dexia s'est

diversifié en acquérant des produits structurés et a développé un portefeuille de placements trop important.

Dexia est donc devenue une institution internationale avec comme unique objectif la recherche du profit à court terme. Mais cette stratégie a conduit à un déséquilibre de bilan et à un besoin de financement à court terme (200 milliards). Pour faire face à ses besoins de liquidité, Dexia a dû faire appel aux banques centrales (40 à 50 milliard USD). Ses valeurs se sont dépréciées et les autres organismes de paiement n'ont plus voulu prêter car le risque était trop grand de ne pas être remboursé.

Les États ont du intervenir pour une première recapitalisation de 6 milliards d'euros (achat de 600 millions d'actions à 9,9 euros) répartis comme suit : en France, État 1 milliard, Caisse des Dépôts 2 milliards ; en Belgique État 1 milliard, les Régions 1 milliard, les actionnaires historiques Holding Communal 500 millions, Arco 350 millions, Ethias 150 millions. Il faut savoir que la valeur de l'action était de 4,5 au moment de la recapitalisation !

Avec une garantie des États de 150 milliards dont 60% pour la Belgique, 36,5% pour la France et 3,5% le Luxembourg. Dehaene est nommé président pour la Belgique et P Mariani pour la France.

Toutes ces aides et les suivantes ne suffisent pas et en 2011, il faut acter le démantèlement de Dexia en Dexia « Bad Bank », qui concentre la plus grande part d'actifs toxiques et Belfius, banque reprise entièrement par l'État pour un coût de 4 milliards d'euros, prix surévalué. Cependant, Belfius se comporte tout à fait comme une

banque privée et donc à risque. Jusqu'à présent l'actionnaire public ne reçoit pas de dividendes mais lors de sa privatisation en 2016 les actionnaires, privés ceux-là recevront des dividendes.

Le CADTM et ATTAC avaient déposé un recours contre les garanties accordées à Dexia par un gouvernement en affaire courante sans l'aval du parlement. Mais le Parlement finira par voter les garanties avec effet rétroactif !

Et en 2012, nouveau sauvetage et nouvelles garanties des trois États jusqu'en 2021, ce qui n'empêche pas Pierre Mariani de partir avec un parachute doré.

En conclusion, y compris des interventions de la salle au cours du débat, nous pouvons dire

que la faillite d'une banque peut être une bonne chose dans la mesure où les épargnants sont protégés et les responsables jugés ;

que l'État a un rôle de contrôle et non de sauveteur sans condition ;

qu'il est nécessaire de mettre en place des monnaies locales complémentaires (comme le méreau dans le Val de Loire, voir <http://www.chateauneuf-sur-loire.transition-france.fr/reunion-monnaie-locale-lancement-des-travaux/> ;

que des banques coopératives peuvent être une solution, en prenant garde à la logique de cogestion ;

que des contre-pouvoirs sont indispensables ;

que nous devons encourager des initiatives comme les fraternités ouvrières de Mouscron ou la ceinture alimen'terre.

OXI. BASTA. CONSTRUISONS UNE AUTRE EUROPE. LIMITONS LE DUMPING SOCIAL, MAINTENANT !

Réunis en atelier le 16 octobre dernier à Bruxelles, dans le cadre des 3 jours appelés par l'Altersummit et les Euro-marchés parties d'Espagne, des militants syndicaux et d'ONG de toute l'Europe ont constaté que :

- le dumping social n'est pas le résultat d'un dysfonctionnement de l'U.E. et ou de ses institutions mais bien le résultat de la volonté délibérée des institutions de casser les protections sociales collectives existantes au nom de la libre circulation des travailleurs;
- aujourd'hui ce dumping n'est plus marginal, il met en danger la sécurité sociale elle-même. De 2009 à 2014, le nombre de travailleurs détachés d'un autre pays européen en Belgique est passé de quelque 217.115 à 531.134 et parmi ceux-ci le nombre d'indépendants détachés a augmenté de 21.575 à 70.519. Ces chiffres ne concernent que les travailleurs déclarés ;
- des actions unies de résistance (témoignages des nettoyeuses d'Amsterdam ou

du personnel navigant à Bruxelles, des travailleurs de la construction sur des chantiers à Anvers ou Charleroi) permettent avec le soutien et la coopération des interlocuteurs sociaux et parfois aussi l'intervention des Services publics d'inspection, d'entraver et limiter ce dumping et ramener un peu de moyens à la Sécurité sociale.

Alors que les services d'inspection tentent d'arrêter la régression organisée, l'UE vient avec un nouveau paquet de directives totalement inacceptables :

- La directive SUP permet de créer une société en suivant une procédure d'enregistrement en ligne et sans offrir aucune garantie de présence à l'adresse du siège ni aucune garantie de capital.
- Le nouveau package mobility doit être modifié. Comme l'exige la Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois (FETBB), « l'ensemble des travailleurs faisant le même travail au même endroit a droit aux mêmes salaires, aux mêmes conditions de travail et à la

même protection sociale. Il s'agit d'un principe fondamental et inviolable, qui d'après la FETBB, au nom de ses affiliés, doit s'appliquer à chacun. Le paquet mobilité européen doit postuler ce principe et inclure les instruments nécessaires à la mise en œuvre de cette égalité de traitement. »

- Enfin la nouvelle directive sur les marchés publics permet de mettre des conditions de qualité autres que le seul prix lors de la signature de contrats publics.

Conclusion

Si les syndicats des 28 pays de l'UE et des 41 pays européens donnent priorité à l'intérêt collectif de tous les travailleurs européens ils devraient pouvoir coordonner leurs actions et arrêter la marée du dumping social.

Voir :

<http://www.stopletterboxcompanies.eu/fr>

IL SUFFIT DE CRÉER L'AMBIANCE

Michel Verbiest

Cornaqués par les pouvoirs financiers, les responsables politiques de tous bords, élus ou non, ont fondé une société qui permet à quelques-uns de s'enrichir de façon insensée tout en plongeant un nombre toujours plus grand de citoyens dans une misère que cette même société se dit incapable d'assumer. Certes, le phénomène est mondial. Cependant, on peut s'interroger sur les raisons pour

lesquelles des pays comme la Belgique, devenue un modèle de démocratie sociale après la Seconde Guerre mondiale, ont cédé devant le rouleau compresseur de l'ultralibéralisme. Se demander aussi pourquoi le Parti Ouvrier Belge, fer de lance des luttes ouvrières, devenu Parti Socialiste, a été entraîné dans la spirale du capitalisme à outrance.

Afin d'essayer de comprendre cette dérive présentée comme

une évolution inéluctable, je propose de nous appuyer sur ces paroles du socialiste français Pierre Bérégovoy quand il était ministre de l'économie et des finances au milieu des années 80 : « Il faut créer une ambiance générale pour changer les mentalités et rendre les réformes possibles. Convaincre demande de la patience : tout l'art de gouverner consiste à faire passer les idées et à apprécier le moment où elles peuvent être

.../...

IL SUFFIT DE CRÉER L'AMBIANCE

.../... mises en application ». (Cité par Serge Halimi dans son excellent ouvrage *Le grand bond en arrière*, Agone, dernière édition en 2012).

Alors, voyons comment créer l'ambiance.

Des gouvernements de droite posent les jalons

De décembre 1981 à décembre 1987, la Belgique a connu une succession de gouvernements libéraux – catholiques (Martens V, VI et VII). Au cours de cette période, invoquant des raisons d'ordre économique (dont les chocs pétroliers), ces gouvernements ont pris des décisions lourdes de conséquences, non seulement par leurs effets immédiats mais par les jalons qu'elles posaient pour l'avenir.

Décision de pratiquer des sauts d'index, d'abord. Cette mesure peu populaire trouva un argument facile : le ministre socialiste français Jacques Delors avait décidé la désindexation des salaires en 1982. Alors, au fond, entre une gauche française qui supprime carrément l'indexation et une droite belge qui en maintient le principe tout en en suspendant l'application, que vaut-il mieux ?

Autre décision : prétextant l'urgence des mesures à prendre, le gouvernement décide de court-circuiter le débat parlementaire par le biais de lois spéciales.

Enfin, en 1983, le gouvernement fait appel à Paul Hatry, sénateur provincial donc non élu direct, en tant que ministre de la Région bruxelloise et président de l'Exécutif de la Région bruxelloise au sein du gouvernement national. Illustration du principe : à un élu direct « incompétent », préférons un technocrate habile qui épouse notre idéologie. Et là, pas d'inquiétude à avoir. Voici un extrait court mais explicite du discours

d'hommage prononcé par Armand De Decker lors du décès de Paul Hatry, en décembre 2010 : « Paul Hatry avait lu Hayek et sa « *Route de la Servitude* », il connaissait la « Société du Mont-Pèlerin », « Académie » ou « société de pensée » du libéralisme économique et du combat contre tous ceux qui, par l'idéologie collectiviste qu'ils défendaient, faisaient obstacle à la liberté de l'homme. »

Voilà donc trois mesures qui préfigurent la suite des événements, manière de chauffer la salle pour se mettre dans l'ambiance :

- sauts d'index,
- évitement du débat parlementaire
- appel à des technocrates réputés plus efficaces mais surtout porteurs d'idéologies favorables aux thèses défendues par la majorité en place.

Le retour d'un PS nouveau

À partir de mai 1988 et jusqu'à mai 2014, le PS va revenir au pouvoir au sein de diverses coalitions. Nous connaissons même un Premier ministre socialiste, Elio Di Rupo, de décembre 2011 à mai 2014.

Mais ce PS a changé. L'air du temps ne s'accommode plus d'un parti de revendications sociales. Il doit prouver qu'il est capable de mener une politique réaliste pour être pris au sérieux et rassurer le monde financier. Et surtout, le PS a perdu une bonne partie de son assise électorale traditionnelle.

Que s'est-il donc passé ?

Au fond, on pourrait, d'une formule lapidaire, dire que le PS est victime des combats victorieux du POB.

Les acquis sociaux engrangés par la classe ouvrière ont permis à un grand nombre d'enfants issus de celle-ci de

faire des études et ainsi d'accéder à un statut social plus confortable (et, dans l'esprit de certains, plus honorable). Les activités manuelles, les métiers pénibles ont été laissés aux travailleurs immigrés. Les descendants des mineurs et des sidérurgistes sont devenus des fonctionnaires, des enseignants, des médecins, des juristes, voire des gérants de banque. Certes, beaucoup d'entre eux sont restés socialistes. Mais davantage par respect d'une tradition familiale (pour ne pas trahir les combats des pères) que par nécessité sociale.

Ces nouvelles générations n'adhéraient plus au socialisme pour assurer leur survie mais par principe moral : à défaut d'être pauvres, ils n'acceptaient pas l'idée de la pauvreté. Le costume-cravate avait remplacé le bleu de chauffe, les vieux camarades étaient devenus des chers amis et il eût été bien difficile de retrouver dans cette petite et moyenne bourgeoisie issue de la classe ouvrière des damnés de la terre. Il fallait donc passer de la grosse soupe au consommé. Plus question de servir les slogans qui avaient mobilisé les masses populaires. Dorénavant, le discours distillé devait être plus policés. Aux paroles enflammées des tribuns s'est substitué un discours feutré. En contre-chant, le cri de colère des citoyens s'est mué en silence des agneaux.

Les mots ont connu une inversion sémantique saisissante. Regardez une caricature politique du début du XX^e siècle. On y voit le pauvre peuple croulant sous le poids des profiteurs : les patrons, le haut clergé : les riches. Aujourd'hui, les profiteurs sont les allocataires sociaux.

Avant, dans la terminologie po-

.../...

IL SUFFIT DE CRÉER L'AMBIANCE

.../... litique, les réactionnaires, les conservateurs, c'étaient les riches accrochés à leurs privilèges, désireux de revenir au bon vieux temps de l'Ancien régime. Aujourd'hui, dans le discours dominant de la droite, les réactionnaires sont les gens de gauche, les syndicalistes dont les revendications, présentées comme passésistes, freinent la marche triomphale du capitalisme vers une société moderne censée apporter la félicité à ceux qui veulent vraiment travailler, débarrassés du fardeau des inutiles sociaux. Cette profonde mutation sociale a eu de lourdes conséquences sur l'évolution du PS. Un certain nombre d'organes qui constituaient le ciment du pilier de gauche ont progressivement disparu. La transformation de son électorat a conduit le parti à effacer progressivement les références trop explicites aux origines prolétaires, amenant la disparition de qualificatifs comme « socialiste » ou même « social » dans la dénomination de certains organismes. Prenons quelques exemples. Disparition de la presse de

gauche. « *La Wallonie* » (fondée en 1920), fusionnée en 1998 avec « *Le Peuple* » (fondé en 1848) deviendra « *Le Matin* » qui disparaîtra en 1999. « *Le Drapeau Rouge* » disparaîtra en 1991, remplacé par le journal « *Libertés* ». Celui-ci ne survivra que quelques mois. L'hebdomadaire « *Pour* » (fondé en 1973), incendié en 1981 par des militants d'extrême-droite, disparaît en 1982.

Les coopératives de consommation (la *Coop*), initiées en 1884 en Belgique, vont pratiquement toutes disparaître dans les années 70-80, en même temps que la plupart des Maisons du Peuple (la première fut créée en 1872).

La Prévoyance Sociale, société d'assurances basée sur la solidarité et la participation des membres aux bénéfices s'oriente clairement vers le capitalisme. La référence sociale est gommée : Prévoyance Sociale devient P&V (Prévoyance & Voorzorg). En 1995, P&V fusionne sa banque CODEP avec la banque Nagelmackers qu'elle vient d'acquérir. Avec, au passage, la suppression de 150 em-

plois.

Il ne restait plus à la FMSS (Mutualités syndicales et socialistes) qu'à s'appeler Solidarité.

Les temps sont durs, les idées sont molles

J'emprunte cette formule choc à François-Bernard Huyghe et Pierre Barbès. Ces deux auteurs ont publié, en 1987, un livre intitulé *La soft idéologie* (Lafont). La quatrième de couverture de cet ouvrage résume bien leur propos :

« *La soft-idéologie, c'est le business et les droits de l'homme, le reaganisme et la génération morale, le socialisme libéral et le libéralisme social, la Bourse et la tolérance, l'individualisme et la charité-rock. [...] Bricolée avec les restes intellectuels des décennies précédentes, la soft-idéologie mêle gestion conservatrice et rêves soixante-huitards, idées confuses et moralisme vague, odes à la modernité et retour aux idéaux du XVIII^e siècle. Elle assure un consensus apathique sur l'essentiel. Elle prône la résignation à la force des choses et exalte les petits bonheurs. [...]*

(Suite de cet article dans le prochain numéro)

Conférence de presse ACiDe* Verviers

« Nous devons faire des économies structurelles pour 2 millions d'euros. Cela doit se faire au niveau du personnel et des transferts car la dette est incompressible. C'est une question de bon sens et de décence. » L'échevin du Budget de Verviers, le 14 septembre 2015. ACiDe Verviers ne trouve là aucun bon sens et y voit même une indécence certaine. Car, concrètement, la dette est régulièrement l'objet d'adaptations. Que ce soit par les changements

d'échéances, la transformation du type des prêts et l'évolution des taux d'intérêts, la dette est un produit vivant qui se transforme.

Tenir le discours de l'incompressibilité de la dette c'est abandonner sa responsabilité de politique pour la remettre entre les mains des banquiers.

En tant que citoyens nous sommes en droit d'attendre du politique qu'il veille avant tout au bien être de la population dans son ensemble. ACiDe Ver-

viers en particulier attend du nouveau Collège qu'il ne considère pas la dette comme un tabou sur lequel il n'est pas possible de travailler. Nous attendons de la nouvelle majorité qu'elle vérifie les moyens qui pourraient être repris sur la dette et être insufflé dans une politique qui respecte l'emploi et les services, à la Ville comme dans l'associatif.

- Pourquoi prolonger de 20 ans à 30 ans des prêts de moins de 60.000 euros ?

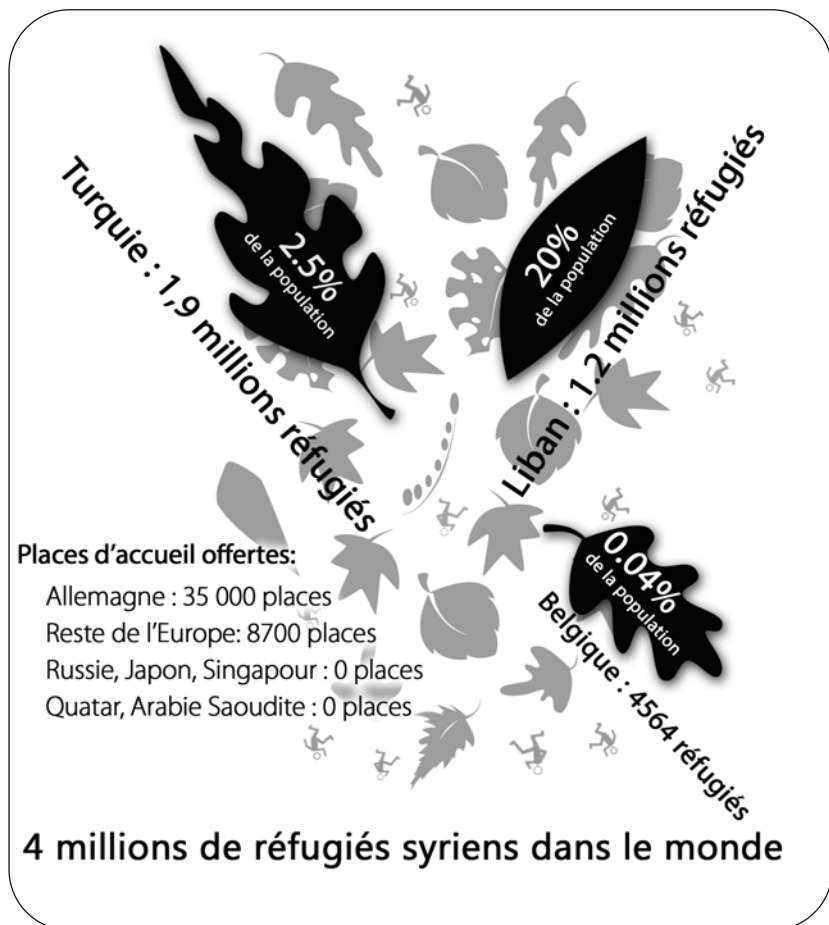
.../...

- .../...
- Quelles sont les pertes dues à la recapitalisation du Holding Communal sous la pression des instances régionales (RW et CRAC) en 2009 ?
 - Quels sont les risques des 119 prêts structurés qui rassemblent pas moins de 42% du solde des emprunts en cours en 2012 ?

Pour ACiDe Verviers, ces éléments nous font dire qu'il n'y a pas de gestion coordonnée des emprunts mais plutôt des disparités de gestion, voire des « anomalies ». C'est pourquoi nous demandons à voir les contrats d'emprunts publics de la Ville.

D'où vient la dette ? À qui a-t-elle profité ? Quelles sont les alternatives à l'austérité ? L'audit de la dette a pour objectif de répondre à ces questions et de sensibiliser un maximum de la population à cette question fondamentale pour qu'elle s'en approprie le contenu.

*ACiDe = Audit Citoyen de la Dette



Graphique : Corinne MICHEL

Chiffres : Amnesty International

PAUL DIRKX

L'union européenne et les régions : une révolution conservatrice ethno-libérale

Notre conférencier nous rappelle d'abord que confondre l'Union européenne et l'Europe est une stratégie bien établie pour décrédibiliser ceux qui s'opposent à la première, comme s'ils refusaient la seconde.

L'Union européenne — un projet néolibéral

Dès le traité de Rome sa construction repose sur un projet idéologique qui n'a rien d'universel qui ressasse des énoncés d'autant plus violents qu'ils semblent être des évidences, comme la loyauté dans

la concurrence, la suppression d'entraves et de barrières douanières.

Régionalisation de l'Union européenne

L'UE apporte son appui aux régions pour mieux tordre le cou aux états-nations (sans dire qu'elle en est un autre par la violence exercée). Elle délégitime les frontières étatiques mais légitime dans le même temps les frontières régionales qui auraient quelque chose de « naturel ».

Un projet ethno-libéral

L'UE organise la concurrence

ethnique entre régions (voir l'ouvrage *Concurrence ethnique : la Belgique, l'Europe et le néolibéralisme*, éditions du Croquant, 2012). D'emblée la Belgique a été le pays le plus libéral au sens économique en Europe occidentale, s'appuyant sur le triangle banques – industrie – État.

Pour ATTAC, il faut aller plus loin que les termes prudents du mémorandum de 2012.

Il nous faut nous dépêtrer de l'Union européenne si nous voulons sauver l'Europe.

Dieselgate VW : la règle qui confirme les exceptions ?

Les faits ?

Entre 2009 et 2015, donc pendant six ans, Volkswagen a équipé ses véhicules d'un logiciel sophistiqué capable de détecter automatiquement les tests d'émission de gaz, et de réduire en conséquence les émissions réelles d'oxyde d'azote (NOx) dégagées.²

Les oxydes d'azotes NOx³ sont des polluants atmosphériques, des gaz à effets de serre et ils sont dangereux pour la santé. Le monoxyde d'azote est un gaz incolore, le dioxyde d'azote est un gaz brun-rougeâtre. Le NO2 contribue au phénomène des pluies acides et à l'effet de serre. Il est toxique [quarante fois plus que le CO (le «gaz qui tue»), quatre fois plus que le NO]. Il pénètre profondément dans les bronchioles. C'est pourquoi, les principaux polluants atmosphériques NO, NO2 sont analysés par les réseaux de surveillance de la qualité de l'air. Et sont testés dans les émissions sur les véhicules.

Lorsque j'ai acheté un véhicule en 2014, j'ai constaté qu'il était très difficile d'avoir des informations objectives et comparatives entre l'essence, le diesel et le LPG ou CNG. Néanmoins après mure réflexion, pensant à mes petits-enfants, j'ai choisi un véhicule greenline.

Une ONG américaine dénommée International Council on Clean Transportation (ICCT) en voulant montrer que certains véhicules sont moins polluants que d'autres a découvert la tromperie. Elle a commandé une étude au Centre pour les carburants al-

ternatifs, les moteurs et les émissions (CAFEE) de l'université de Virginie Occidentale. Le rapport publié en mai 2014, met en lumière des écarts importants entre les taux d'émissions réels d'oxyde d'azote et ceux déclarés aux autorités américaines. Sont potentiellement concernés des véhicules Audi Seat Skoda VW.² Aujourd'hui comme le souligne Patrick Le Hyaric, député au PE « Volkswagen est sous le coup d'une enquête de l'agence américaine de protection de l'environnement pour avoir fraudé les contrôles techniques d'émissions de gaz carbone de ses véhicules diesel via un logiciel espion.

Cette fraude massive reconnue par Volkswagen, connue par le gouvernement allemand et par la Commission européen depuis 2013, et portant sur 11 millions de voitures dans le monde, n'a pourtant été révélée que dans un pays, les États-Unis...

À qui peut-on encore faire confiance ?

Tous les citoyens informés, savent que lorsqu'il y a des profits colossaux en jeu, on ne peut évidemment pas faire confiance aux Multinationales. Pour protéger notre santé, il nous faut des contre-pouvoirs forts et indépendants : des services publics qui défendent l'intérêt général, des associations de consommateurs, des mutuelles,... Notre rôle en tant que membre d'Attac est de nous investir dans ces associations afin de limiter un peu le pouvoir des Entreprises transnationales (ETN).

Mais nous reprenons aussi à notre compte les questions po-

sées à la commission :

1. Comment la Commission explique-t-elle, la défaillance collective des 28 autorités nationales chargées de surveiller la bonne application des standards européens de pollution? Devant cet échec collectif la création d'une autorité européenne chargée d'homologuer les émissions des véhicules permettrait-elle de se soustraire à l'influence des constructeurs automobiles?
2. Quelle est la stratégie de la Commission pour s'attaquer aux logiciels espions qui permettent ce genre de fraude, sans pour autant remettre en cause la protection nécessaire du droit d'auteur?

Yannick Jadot, autre eurodéputé porte-parole des Verts européens pour la COP21, demande aux gouvernements européens de stopper leur complicité avec les mensonges de l'industrie automobile.

Affaire à suivre !

Pourquoi la presse s'est-elle emparée du scandale aujourd'hui ? Parce qu'un concurrent voulait détrôner VW ? parce que nous sommes à quelques mois de la COP 21 ?

Le président de la FEBIAC estime que l'industrie « est innocente jusqu'à preuve du contraire ». Nous pensons l'inverse, nous pensons qu'il faut retourner la charge de la preuve: une industrie soumise à la finance internationale et à la bourse est suspecte jusqu'à preuve du contraire.

1. Affaire Volkswagen : 10 questions pour comprendre le "dieselgate"

Lire la suite: <http://www.largus.fr/actualite-automobile/affaire-volkswagen-10-questions-pour-comprendre-le-dieselgate-6590389.html#ixzz3mpywNTcd>

2. En savoir plus sur les oxydes d'Azote : https://fr.wikipedia.org/wiki/Oxyde_d'azote

3. Le Parlementaire européen Patrick Le Hyaric a interpellé mercredi 23/09 la Commission européenne sur la fraude du groupe Volkswagen : <http://www.patrick-le-hyaric.eu/session-du-parlement-europeen-des-16-et-17-septembre-2015/>.

4. <http://www.yannickjadot.fr/2015/09/22/scandale-des-tests-automobiles-larnaque-des-constructeurs-depasse-volkswagen-et-le-diesel/>

Le GIEC, Schtroumpf à lunettes

Philippe Massenaux

Dans son numéro d'août 2015, la revue *Science et Vie* publie un article qui confirme la position du GIEC et constate qu'en dépit des nombreuses réserves formulées au départ, tout converge pour dire que la planète chauffe et que l'activité économique de l'humanité en est au moins partiellement responsable. Ainsi il n'est contesté par personne que la plupart des glaciers fondent, que les déserts avancent et que les exploitations agricoles, forestières, minières ou industrielles sont majoritairement des désastres écologiques. Mais au chapitre des conclusions pratiques, le double impératif de 'défendre' le climat et de ne pas toucher au capitalisme, va non seulement aggraver la situation mais en fait renforcer le capitalisme, comme l'ont déjà montré les permis de polluer cotés en bourse, ou encore la culture des agrocarburants qui accentue la dévastation des forêts, la spéculation sur les matières premières agricoles et les famines qui découlent de la flambée des prix, etc.

Sans nier l'intérêt de la recherche scientifique, l'apport scientifique dans ce cas ne sert qu'à nous dévoyer. En effet, avec ou sans étude nous savons que ce qu'il faut à la planète, c'est la reverdir, peu importe que des gaz de combustion ou des flatulences de vache la réchauffent ou refroidissent.

Il y a en fait bien un intérêt économique à limiter la production de CO₂. Mais la diminuera-t-on jamais assez si la végétation qui capte le CO₂ est réduite à néant ? La reforestation et toute la restauration dont a besoin la nature n'ont aucun attrait pour les capitalistes, dont l'obsession

est de la mettre en coupe réglée. En revanche, la restaurer les obligerait à rendre un rôle à la démocratie et aux états tout comme à respecter les travailleurs qui sont les ennemis directs de la baisse du coût du travail. Pour mémoire, un bon salaire permet de profiter des progrès technologiques pour économiser l'énergie et donc la production de CO₂ ; il permet aussi de ne pas être contraint de braconner dans les régions plus défavorisées.

Les travaux du GIEC débouchent typiquement sur une prévision de hausse des t° de 'x' degrés le siècle prochain si on ne réduit pas de 'y%' la production de CO₂ par rapport à une année de référence du siècle passé. C'est là une mise en garde digne de « Schtroumpf à lunettes » : dans 100 ans, nous serons tous morts et nos hypothétiques arrières petits enfants ne sont pas encore nés. L'instinct de préservation pousse à garantir l'avenir de la génération suivante, à l'échelle de laquelle la déforestation, pour ne parler que d'elle, a un caractère infiniment plus urgent. Mais il est impossible de lutter contre la déforestation sans lutter contre le capitalisme. Réduire la production de CO₂ de 'y%' par an : La mise en œuvre de pareille directive relève d'un mythe, aux mille approximations, aux mille corruptions et aux milles injustices, au point que cela pourrait entraîner l'effet contraire à celui souhaité... un peu comme les traités d'austérité européens. On doit néanmoins craindre que nos dirigeants, soucieux de faire diversion sur le rôle du capitalisme, ne dotent ce genre de directives d'une 'poigne de fer', et ce, dans un contexte rap-

pelé à la fin de l'article de Science et vie, qui stipule « S'il y a bien un risque climatique, il est quasi impossible de fournir un chiffre en exprimant objectivement l'acuité » (!!). Cet aveu d'impuissance a un caractère général, qu'il soit question de la montée des océans, traitée juste avant, ou de celle du taux de CO₂ dans l'atmosphère, traitée juste après.

Pourtant, n'arriverait-on pas par la démocratie, même si on ne sait pas dire à l'avance dans quelle proportion, à réduire la production de CO₂ ? En planifiant des développements urbains qui favorisent l'usage gratuit des transports en communs et aident à la résorption des interminables bouchons ? En abrogeant les traités européens qui engagent les états membres à 'augmenter' leurs moyens militaires ? (Quel est le poids des armées et des guerres dans la production de CO₂...on n'a guère ébruité les éventuelles statistiques du GIEC dans ce domaine !) En défendant les législations sociales et les salaires ? En retournant à l'élevage à l'herbe plutôt qu'au soja pour limiter l'abattage des forêts ? Etc.

Comme nous le rappelle Geneviève Azam, les dérèglements du climat sont irréversibles et non négociables. Devant la catastrophe planétaire enclenchée par l'activité industrielle et extractive il est plus que temps de reconnaître notre fragilité en rejetant d'ultimes tentatives de toute puissance et toute réduction de la nature à un quelconque calcul économique.

L'AGENDA D'ATTAC LIÈGE

www.local.attac.org/liege



Vendredi 20 novembre au dimanche 21 février

Exposition de l'IHOES « *Et si on osait la paix ? Le pacifisme en Belgique d'hier à aujourd'hui* »
Cité Miroir, place Xavier Neujean

Mercredi 25 novembre, à 19h

Conférence-débat sur la politique de la Région wallonne pour le climat, avec Dominique Perrin, Conseiller climat pour la Région Wallonne, avec projection du documentaire *Climatosceptiques : la guerre du climat*, (réalisateurs Franck Guérin et Laure Noualhat)
Salle Wittert, ULg place du 20-Août

Samedi 28 novembre, 14 à 17 h.

Intervention de Corinne Gobin (Maître de recherche FNRS et ULB), *Les syndicats et l'Europe*
Dans le cadre du cycle « *Ombre et lumière sur l'Europe* »
Local R30, Université de Liège, entrée quai Roosevelt 1.

Dimanche 29 novembre

Mobilisation pour le climat à Paris

Lundi 30 novembre, à 19h30*

Réunion du groupe de coordination

Samedi 5 décembre, 10 à 13 h.

Conférence débat *À qui profite la dette ?*
avec Gregory Dolcimascolo et Jacques Gaspers
Dans le cadre du cycle « *Quelle Europe pour demain ?* »
Centre culturel Leonardo Da Vinci, Seraing

Lundi 7 décembre à 19h

Je lutte donc je suis : ciné-débat
en présence du réalisateur Yanniss Youlountas
Salle Gothot (ULg, P. du XX août)

Samedi 12 et dimanche 13 décembre

Mobilisation pour le climat à Paris (COP21)

Mercredi 16 décembre, à 20h*

Théâtre *Dette système*, création du théâtre Croquemi-taine

Samedi 19 décembre de 10h à 13h

Conférence-débat « *L'agenda numérique européen* », par Bruno Poncelet
Centre culturel Leonardo Da Vinci, Seraing

Lundi 4 janvier, à 19h30

Réunion du groupe de coordination
12, avenue du Hêtre

Mercredi 14 janvier, 19 h.

Conférence-débat de Raoul Marc Jennar sur les accords transatlantiques
Salle Wittert, ULg place du 20-Août

Vendredi 15 janvier — dimanche 17 janvier

Rencontre des Attac Europe à Londres

Samedi 16 janvier de 10h à 13h

Conférence débat *Quel rôle, nous les partisans de la laïcité, pouvons-nous jouer à l'Union européenne?* avec Marcel Conradt
Dans le cadre du cycle « *Quelle Europe pour demain ?* »
Centre culturel Leonardo Da Vinci, Seraing

Lundi 18 janvier à 19h30*

Groupe de lecture (à partir du livre de Thomas Piketty *Le Capital au XXIe siècle* ?)

Jeudi 21 janvier à 19h

Conférence-débat avec Michel Collon et Grégoire Laliou
Dans le cadre du cycle « *Géopolitique du chaos* »
Salle Lumière, ULg, place du 20-août

Mercredi 27 janvier 19h30*

Atelier d'écriture sur la Sécurité sociale
dans le cadre de la rédaction d'un 3^e n° de CETRO

Lundi 1^{er} février, à 19h30*

Réunion du groupe de coordination

Samedi 30 janvier 14-17

Conférence de Bruno Odent, sur l'ordo-libéralisme et nos alternatives au fonctionnement de l'UE
Dans le cadre du cycle « *Ombre et lumière sur l'Europe* »
Local R30, Université de Liège, entrée quai Roosevelt 1.

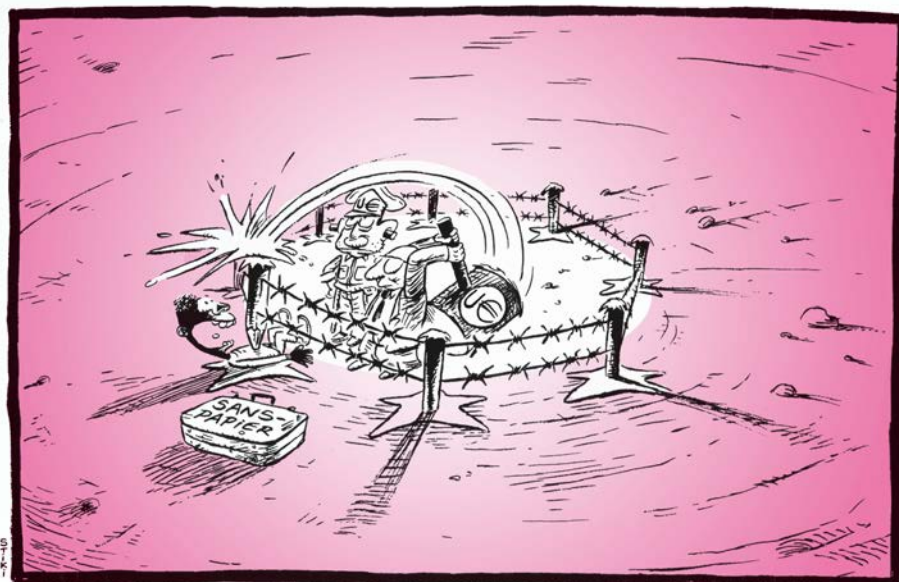
Jeudi 18 février à 19h

Conférence-débat avec Bahar Kimyongür
Dans le cadre du cycle « *Géopolitique du chaos* »
Salle Lumière, ULg, place du 20-août

Jeudi 17 mars à 19h

Conférence-débat avec France Arets
Dans le cadre du cycle « *Géopolitique du chaos* »
Salle Lumière, ULg, place du 20-août

*Beau-Mur, rue du Beau-Mur 50, 4030 Liège



Dessin de Stiki fedessindulundi.net